



Consumer and  
Corporate Affairs Canada

Consommation  
et Corporations Canada

Legal Metrology

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

AM-4539

OCT 23 1990

**NOTICE OF APPROVAL**

Issued by statutory authority of the Minister  
of Consumer and Corporate Affairs Canada  
for (category of device):

Electronic Computing Scales

**APPLICANT / REQUÉRANT:**

Cardinal/Detecto Scale Mfg. Co. Ltd.  
P.O. Box 151  
203 East Daugherty  
Webb City, Missouri  
USA 64870

**MODEL(S) / MODÈLE(S):**

SERIES/Série PC-\*\*\*

**NOTE:** This approval applies only to  
devices, the design, composition,  
construction and performance of which are,  
in every material respect, identical to that  
described in the material submitted, and  
that are typified by samples submitted by  
the applicant for evaluation for approval in  
accordance with sections 14 and 15 of the  
Weights and Measures Regulations. The  
following is a summary of principal features  
only.

**AVIS D'APPROBATION**

Émis en vertu du pouvoir statutaire du  
Ministre de Consommation et Corporations  
Canada, pour (catégorie d'appareil):

Balance électronique de calcul

**MANUFACTURER / FABRICANT:**

Cardinal/Detecto Scale Mfg. Co. Ltd.  
Webb City, Missouri  
USA

**RATING / CLASSEMENT:**

See "SUMMARY DESCRIPTION" / Voir  
"Description Sommaire"

**REMARQUE:** Cette approbation ne vise que  
les appareils dont la conception, la  
composition, la construction et le  
rendement sont identiques, en tout point, à  
ceux qui sont décrits dans la documentation  
reçue et pour lesquels des échantillons  
représentatifs ont été fournis par le  
requérant aux fins d'évaluation,  
conformément aux articles 14 et 15 du  
Règlement sur les poids et mesures. Ce qui  
suit est une brève description de leurs  
principales caractéristiques.

Canada

**SUMMARY DESCRIPTION:**

The approved devices are fully electronic digital computing scales with lb, ½ lb, ¼ lb, kg, 100 gram pricing, (PLU) Price Look Up and Accumulate mode.

The base frame is constructed from formed sheet metal and can be levelled by means of four adjustable locking feet and a bullseye level.

The load cell is bolted to the base of the device. A platter support is attached to the load cell and accommodates a stainless steel load receiving element. The load cell is protected from overloading by means of adjustable stops.

The display for the customer and the operator consists of, a 5 digit weight display, a 4 digit unit price, a 5 digit total price; the displays are of the seven segment type ½" in height and red in colour.

Annunciators are provided for PrePack (PER), lb, kg, 100 gram, Tare and Zero.

The operator's controls consist of a pressure sensitive numeric keypad and switches for Tare (both platter and keyboard), Clear, PrePack, Print and Pricing by 100 grams, kg, ½ lb, and ¼ lb.

«DATE» for setting a date.

«ENTER/ACCUM» for entering or adding a total price to the accumulator.

«ENTER» this button allows the operator to review each item that was entered at the time of setting up.

**DESCRIPTION SOMMAIRE:**

Il s'agit de balances de calcul entièrement électroniques à affichage numérique munies du code de rappel du prix (PLU), du mode d'accumulation et de différentes caractéristiques de facturation soit en lb, ½ lb, ¼ lb, kg ou 100 g.

Le socle est constitué de tôles d'acier formées et peut être mis au niveau à l'aide de quatre pieds réglables et verrouillables et d'une bulle de mise au niveau.

La cellule de pesage est boulonnée au socle de l'appareil. Un élément récepteur de charge en acier inoxydable repose sur un support de plateau qui est assujéti à la cellule de pesage. Cette dernière est protégée des surcharges par des butées réglables.

Les dispositifs d'affichage du client et de l'opérateur sont de type à sept segments de ½ po de hauteur et de couleur rouge qui utilisent 5 chiffres pour indiquer le poids, 4 chiffres pour le prix unitaire et 5 chiffres pour le prix total.

Des voyants sont associés au mode PrePack (PER), à l'affichage en lb, en kg et en 100 g, à la tare et au zéro.

Les commandes de l'opérateur consistent en un clavier numérique à effleurement et en des commutateurs associés à la tare (au plateau et au clavier), à l'effacement, au pré-conditionnement, à l'impression et à la facturation en 100 g, en kg, en ½ lb et en ¼ lb.

La touche «DATE» permet d'entrer la date.

La touche «ENTER/ACCUM» permet d'entrer ou d'ajouter un prix total dans l'accumulateur.

La touche «ENTER» permet à l'opérateur de revoir chaque donnée entrée au moment de la préparation.

**SUMMARY DESCRIPTION: Continued**

«LAMP TEST» a segment test can be performed by depressing the «ENTER» and «9» keys.

«PRINT» used to initiate the printing of a label or ticket.

The following options can be fitted to the device:

- a) Factory installed battery pack.
- b) Tower mount display, customer only.
- c) Fish pan (stainless steel)
- d) Confectionary scoop
- e) RS232 or 20mA serial output
- f) Packed on or sell by date
- g) 32 character bottom line store address.

The sealing means is by a wire and lead seal passing through two drilled screws on the right hand side of the scale. It is exempted from providing ready access to other components or adjustments as per SGM1/12.

**MODELS/Modèles**

PC-10 A  
 PC-10kg A  
 PC-11 A  
 PC-11kg A  
 PC-20 A  
 PC-20kg A  
 PC-21 A  
 PC-21kg A  
 PC-30 A  
 PC-30kg A  
 PC-31 A  
 PC-31kg A

**DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite**

La touche «LAMP TEST» permet d'effectuer un essai des segments en enfonçant la touche «ENTER» et la touche «9».

La touche «PRINT» permet d'amorcer l'impression d'une étiquette.

Les options suivantes peuvent être ajoutées à l'appareil:

- a) Une batterie installée à l'usine.
- b) Un dispositif d'affichage installé sur une colonne, pour clients seulement.
- c) Un plateau à poissons (acier inoxydable).
- d) Un godet pour confiseries.
- e) Une sortie en série RS232 ou de 20 mA.
- f) Mode d'étiquetage par date d'emballage ou de vente.
- g) Dernière ligne à 32 caractères pour adresse du magasin.

Le plombage est assuré par un fil métallique et un plomb passant par deux vis percées installées sur le côté droit de la balance. L'appareil n'est pas tenu de donner un accès facile aux autres composants ni aux dispositifs de réglage conformément à la directive ministérielle SGM1/12.

**RATING/Classement**

6 lb x 0.002 lb  
 3 kg x 0.001 kg  
 6 lb x 0.002 lb  
 3 kg x 0.001 kg  
 15 lb x 0.005 lb  
 6 kg x 0.002 kg  
 15 lb x 0.005 lb  
 6 kg x 0.002 kg  
 30 lb x 0.01 lb  
 15 kg x 0.005 kg  
 30 lb x 0.01 lb  
 15 lb x 0.005 kg

**APPROVAL:**

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

**APPROBATION:**

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief,  
Legal Metrology Laboratories

OCT 23 1988

Date

Chef,  
Laboratoires de la Métrologie légale

